



## AVIS PUBLIC

### **Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum sur le second projet de règlement numéro 04-2020, adopté le 3 mars 2020, sur les usages conditionnels.**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 2 mars 2020, le conseil a adopté le second projet de règlement numéro 04-2020 sur les usages conditionnels.
2. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des secteurs visés et des secteurs contigus afin que le règlement soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (agriculture urbaine dans les secteurs résidentiels, les maisons intergénérationnelles sur l'ensemble du territoire et les chenils dans les secteurs ruraux). Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus en s'adressant, en cette période de mesures exceptionnelles, par téléphone au 819 333-2282 ou au [info@ville.lasarre.qc.ca](mailto:info@ville.lasarre.qc.ca).

Une copie du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande aux heures et jours normaux d'ouverture.

3. Pour être valide, toute demande doit :
  - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet ainsi que la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
  - être reçue au bureau par la municipalité par courriel ([info@ville.lasarre.qc.ca](mailto:info@ville.lasarre.qc.ca)), au plus tard 8 jours suivant la publication de cet avis;
  - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans le secteur n'excède pas 21;

4. Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus en communiquant par courriel à [info@ville.lasarre.qc.ca](mailto:info@ville.lasarre.qc.ca) ou par téléphone au 819 333-2282.
5. Toutes les dispositions du second projet de règlement numéro 04-2020 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
6. Le second projet de règlement numéro 04-2020 peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 6, 4e Avenue Est, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Un plan montrant les zones visées peut être obtenu en communiquant par courriel au [info@ville.lasarre.qc.ca](mailto:info@ville.lasarre.qc.ca) ou par téléphone au 819 333-2282, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à La Sarre  
ce 20 mars 2020

Valérie Fournier  
Greffière